

Renseignements financiers provenant du formulaire d'impôt fédéral suivant, disponible dans les fichiers de l'Agence du revenu du Canada (sous-alinéa 8(1)d)i) du Règlement)

Déclaration de revenus et de prestations (T1)

- B Pour retrouver une personne qui ne respecte pas une disposition parentale, sur les contacts, de garde ou prévoyant l'accès (alinéa 15(2)b) de la Loi) ⇒ Renseignements de localisation (paragraphe 8(3) du Règlement)
- Adresse de la personne
- Nom et adresse de l'employeur

Remarque : Pour localiser un enfant ou des enfants qui se trouverai(en)t avec la personne qui est en violation d'une disposition parentale, sur les contacts, de garde ou prévoyant l'accès, veuillez compléter une demande T01 distincte pour chaque enfant à localiser.

- c Pour localiser un créancier (bénéficiaire) ou un débiteur (payeur) au titre d'une disposition alimentaire (alinéa 15(2)c) de la Loi) ⇒ Renseignements de localisation (paragraphe 8(4) du Règlement)
- Adresse de la personne

SECTION 4 : ATTESTATION

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts et sont fournis aux fins de la demande de communication de renseignements en vertu de la partie I de la Loi.

Nom du demandeur
(en caractères d'imprimerie)

Signature du demandeur

Date (AAAA-MM-JJ)

Énoncé relatif à la Loi sur la protection des renseignements personnels

Le ministère de la Justice du Canada s'engage à protéger la vie privée des personnes, notamment en protégeant les renseignements personnels que vous fournissez dans ce formulaire de demande. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de *Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales* et du *Règlement sur la communication de renseignements pour l'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales*, et sont protégés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP). Ces renseignements seront utilisés et conservés pour répondre à la présente demande et pour toute autre utilisation ou divulgation conformément à la LPRP.

En vertu de la LPRP, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels détenus par le ministère de la Justice du Canada et de demander que des corrections y soient apportées. Lorsque la correction n'est pas possible, vous avez le droit de demander qu'une note soit jointe aux renseignements qu'une correction a été demandée mais non effectuée. Si vous souhaitez obtenir des précisions sur le présent énoncé, veuillez communiquer avec notre bureau d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels à l'adresse ATIP-AIP@justice.gc.ca ou par téléphone au 613-907-3700. Veuillez noter que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de vos renseignements personnels. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée, à l'adresse www.priv.gc.ca ou communiquer avec le Commissariat par téléphone au 1-800-282-1376.